

Présentation du d'habitat participatif à Puy Chalvin "Les Silènes"

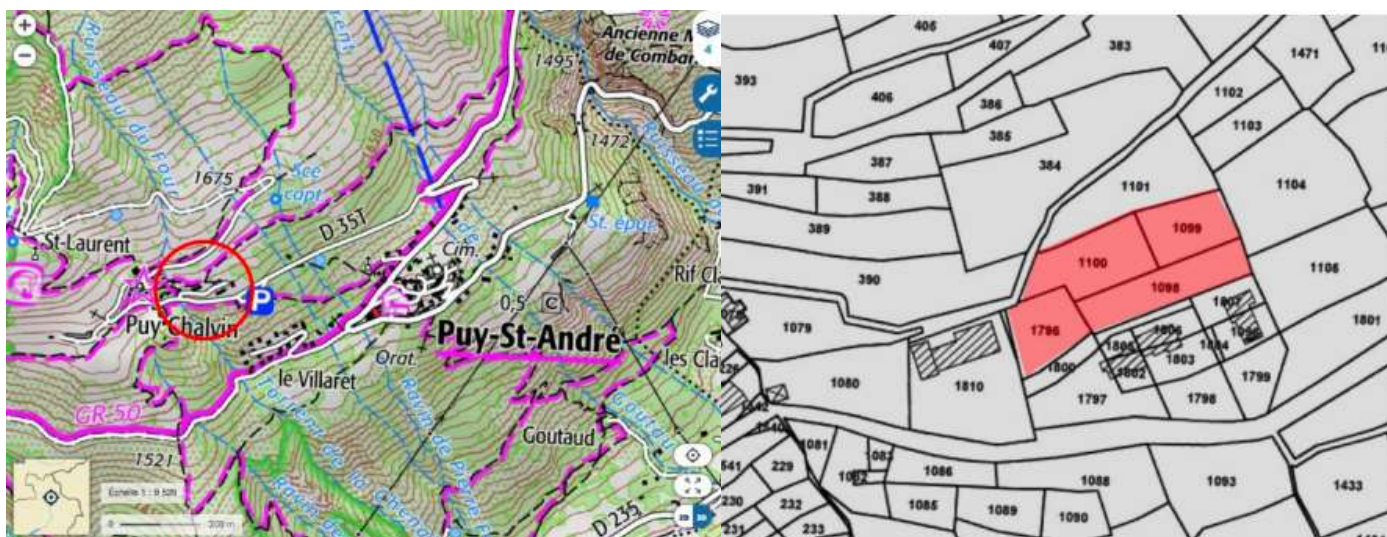
A destination des personnes intéressées pour éventuellement rejoindre le collectif

Raison d'être : La raison d'être de ce collectif est de mettre en commun nos énergies pour créer ensemble un lieu de vie porté par les principes d'entraide, d'écoute et de partage. Dans la joie et l'accomplissement individuels et collectifs, ce projet respectueux des humains et de la nature tend à l'autonomie, à la sobriété et à la pérennité (et au réenchantement du monde). Les habitant.e.s dans un état d'esprit bienveillant coopèrent sur le territoire.

Le lieu : Sur la commune de Puy Saint André (D35 au départ du feu de Briançon), au hameau de Puy Chalvin.

Environ 2100 m² constructibles, les réseaux sont sur place.

Orientation S,SE, altitude 1630 m.



Pour s'y rendre, se garer au parking sous la route à l'entrée du hameau. Puis monter et prendre la première à droite, passer devant les locaux des services techniques et l'ancienne école, c'est là ! Le terrain longe la route à gauche, jusqu'au bout. Il monte sur le début du versant.

Les principes architecturaux :

Nous souhaitons construire des bâtiments se basant au maximum sur les principes du bioclimatisme (compacité, orientation S-E, matériaux bio-sourcés...) ainsi que la volonté de tendre vers une autonomie énergétique.

Une étude géobiologique a été réalisée sur le terrain : elle identifie les failles et les cours d'eau souterrains.

Dans une optique de réduction des budgets, l'autoconstruction est une alternative intéressante.

L'idée serait de construire plusieurs bâtiments divisés en appartements et/ou maisons individuelles/mitoyennes.

Pour l'instant, les membres du collectif prévoient une part d'autoconstruction, et une part de construction avec un maître d'œuvre, en étant "ses ouvriers".

Nous avons choisi comme architecte le groupement "Carbone K" sur Briançon.

Les communs :

Nous souhaitons construire un bâtiment de type "maison commune", intégrant un atelier, une salle polyvalente, une cuisine, un espace dortoir/chambre d'amis, des sanitaires. Ces communs seront aussi financés par le collectif, à parts égales. Il est possible de rechercher des subventions pour ces bâtis.

Sur le terrain commun, sont prévus des places de parking (1 par foyer), un abri à vélo ...

L'aspect financier :

Chaque foyer doit disposer d'un budget propre réaliste pour son habitat + 1/8 des communs (y compris achat terrain, frais de notaire, honoraires d'architecte...).

Pour info, le premier architecte propose un prix plancher de 1800€/m² pour le hors d'eau hors d'air.

Le prix du terrain est fixé à 142 740 €. Pour le moment, nous calculons environ 68 000€ pour le prix du terrain, l'autoconstruction des communs et les charges fixes (les études, le terrassement et fondation) par foyer.

Les statuts :

La première étape a été de s'être constitué en association loi 1901 avec une gouvernance collégiale. Les statuts ont été déposés et déclarés en préfecture en décembre 2021. Cela nous permet d'avoir un compte en banque (La Nef) et une assurance (MAIF) pour assurer les premiers frais à venir. Notre collectif évoluera dans un statut approprié et adapté (SCIA, coopérative...) au projet dans les prochains mois, pour cela nous allons nous faire accompagner par un spécialiste (AMO). Le montage financier sera étroitement lié au statut choisi.

La vie du lieu :

Il s'agit d'un habitat "chacun chez soi" avec des espaces communs. Ceux-ci sont utilisés en priorité par les co-habitant(e)s, mais peuvent être ouverts à l'extérieur dans certains contextes. Si l'espace le permet, il est envisageable d'exercer sa profession sur place. Les communs ont vocation à le rester : entretien, gestion et nouveaux équipements.

Ils sont avant tout des lieux dédiés au collectif mais seront aussi des espaces de travail, d'échanges, d'entraide, d'animations, d'activités de loisirs et festives.

Le collectif souhaite louer à la mairie des parcelles non constructibles alentour pour y installer des vergers, potagers, poulaillers... avec des espaces "privés" et des communs également (champ de pomme de terre, petits fruits ...). Pour tous les communs extérieurs, le collectif prévoit d'appliquer les principes de l'agroécologie.

La vie du collectif :

L'humain est au cœur du projet.

Le collectif se réunit toutes les semaines pour une réunion technique d'environ 2h (vendredis, samedis ou dimanches). Chaque semaine c'est un animateur différent qui gère l'ordre du jour et le timing. Les décisions sont prises par consentement et un secrétaire (rôle

tournant également) est chargé de prendre les notes et consigner les missions et décisions dans des documents dédiés.

Une fois par mois, le collectif se retrouve pour un temps convivial de “vivre ensemble” afin de créer du lien et mieux se connaître.

En parallèle, des commissions sont mises en place (“bien vivre ensemble”, “statuts”, “recherche de financements”...) pour avancer sur des thématiques en particulier. En général, il faut prévoir environ 3 à 4h de travail par semaine pour le collectif (réunion technique, commission, préparation de la réunion, etc).

Une charte déclinant notre raison d’être et nos valeurs a été rédigée courant 2021. Des outils de gestion des conflits, gestion des entrées et sorties, etc. sont également en cours d’élaboration ou déjà écrits.

Rien n’est figé, tout est évolutif !

Le collectif aujourd’hui :

Il est constitué de 7 foyers qui ont rédigé la raison d’être et sont en lien avec la mairie.

Laurent alias Fliffa. Amateur de grands espaces et de hautes cimes, j’aime être en montagne et marcher sur le fil de l’arrête parce que c’est comme ça qu’il faut le faire, disait l’autre.

A la haute saison je suis accompagnateur en moyenne, haute et basse montagne.

Je suis dans la région depuis plusieurs années maintenant et déjà petit je passais mes vacances dans les alpages, avec Heidi.

Je suis originaire du pays des cigales, en bas, dans les plaines du sud.

Noé alias Nono. Enfant du pays et seul local de l’étape dans le projet (pour l’instant), j’ai grandi dans cette bien belle région que nous avons là. Ma vision de la vie et mes valeurs sont pourtant à rebours complet des stéréotypes qui pèsent sur les habitants de mon village d’enfance du Grand Villard. Ébéniste et moniteur de ski de fond de formation, je suis surtout maintenant un bâtisseur de lieu de vie, un poète de la vie et un philosophe à mes heures gagnées.

Célia (33 ans, éducatrice à l’environnement), Alexandre (34 ans, accompagnateur en montagne et ouvrier en éco-construction) et Matéo et Noah (2 ans et demi)

Jasmin (30 ans, guide polaire, accompagnatrice en montagne et en train de se former pour créer une activité maraîchère) et Nicolas 33 ans (accompagnateur en montagne, reconverti récemment vers l’écoconstruction, passionné par le parapente, l’écosystème en général et le vélo)

Gaëlle : 50 ans, 2 enfants étudiants, éducatrice sportive et peut-être à nouveau agricultrice.

Paul, 38 ans, papa célibataire en garde alternée de 2 enfants, Pacôme et Lily âgés de 10 et 7 ans.

Marie

L’objectif est d’être 8 foyers. Plusieurs invités assistent régulièrement aux réunions.

Ton intégration au sein du collectif se passe en 3 étapes

Etape 1 : la prise d'infos

- Un membre du collectif doit avoir eu un contact direct avec toi et t'explique le projet ;
- Il te transmet le document de présentation du projet avec les informations importantes (budget, avancement du projet, fonctionnement du collectif...);
- Ensuite on te conseille d'aller voir le terrain sur place.

Etape 2 : faire connaissance et comprendre le fonctionnement

- On te laisse un petit moment de réflexion (jusqu'à 1 mois) et **on te laisse revenir vers nous afin de devenir "invité(e)"** des réunions ;
- Un membre actif du collectif deviendra **ton interlocuteur·trice** privilégié·e. Tu pourras lui poser toutes les questions qui t'émoustillent (en dehors des réunions techniques) ;
- Signal est notre outil de communication au quotidien, il te sera donc indispensable pour te tenir informé des actualités du projet et des prochaines réunions et pour suivre à distance certaines réunions.
- Tu es désormais **"invité·e" pendant trois mois maximum** pour suivre le projet. Pendant cette durée, tu peux (tu es chaleureusement convié·e) participer aux réunions techniques et conviviales

Durant 2 réunions tu pourras participer aux réunions en tant **qu'observateur·trice** le temps de t'imprégner du sujet, et prendre connaissance du fonctionnement déjà en place, de l'avancement...

- comme tu le verras, dans un but d'efficacité, les réunions techniques sont assez cadrées avec ordre du jour prédéfini, animateur, secrétaire, timing... n'hésites pas à profiter des temps avant et après ces réunions pour faire connaissance, nous poser tes questions, créer du lien... voire même proposer des temps d'échanges et d'activités hors des réunions (on est preneurs aussi) !

A la suite de cette période en tant qu'observateur et si tu le souhaites, tu as la possibilité d'**être actif** lors des réunions.

- Au bout des **trois mois** au plus tard, ça serait chouette que tu nous dises si tu **souhaites intégrer** le projet ou annuler ta participation au projet ;
- Tu as aussi la possibilité de prolonger ta participation comme invité·e d'un mois (par exemple si tu es encore incertain·e ou as besoin d'un peu plus de temps pour faire des démarches de banque ou autre).

Etape 3 : l'intégration

- Maintenant tu vas pouvoir demander à intégrer le collectif. Pour cela, il faudra que tu aies participé minimum à **deux réunion bien vivre ensemble** en présentiel et participé à **4 réunions techniques** (dont au moins une en présentiel) ;
- De plus nous avons besoin de quelques informations supplémentaires :
 - tes moyens et ta [capacité de financement](#) ;
 - ton besoin de surface d'appartement, exposition, etc ;

- ta signature de la [charte](#), le [cadre décisionnel](#), le [cadre relationnel](#), la [gestion des conflits](#) ;
 - que tu aies complété le tableau des surfaces privées/communes avec l'onglet "[programme](#)" et "[qui va où](#)".
 - que tu es prêt à payer à l'association la somme d'engagement dans le projet (d'un montant de 1000 €) une fois accepté par le collectif
 - Et que tu as partagé un moment de discussion avec ton interlocuteur·trice pour aborder toutes les décisions qui sont déjà prises
-
- Avec ces informations, le collectif discute et **décide par consentement en réunion si ton foyer est intégré** au projet pour que tu fasses officiellement partie du collectif. Si besoin, le collectif peut encore t'exprimer des demandes spécifiques liées à ton profil et ton intégration dans le collectif

Depuis que ce processus a été mis en place :

- 20 personnes ont été "invité·e·s" ;
- 2 foyers ont intégré le collectif ;
- ... foyers sont actuellement en début de processus.